Concours Poulinières suitées et Foals FPPL 2021

*Règlement et Organisation*

Cette année, la FPPL organise plusieurs locaux poulinières suitées et Foals, **tous qualificatifs pour la Finale Poulinières suitées et Foals du 12 Septembre 2021.**

# 1. Les différentes épreuves

* Concours local des poulinières suitées - **Samedi 12 Juin 2021** – Parc départemental de l’Isle Briand au Lion d’Angers (49)
* Concours local des foals femelles et mâles - **Samedi 12 Juin 2021** – Parc départemental de l’Isle Briand au Lion d’Angers (49)
* Concours local des poulinières suitées - **Samedi 10 Juillet 2021** – Ecurie de l’Aumoy à Epineu le Chevreuil (72)
* Concours local des foals femelles et mâles - **Samedi 10 Juillet 2021** - Ecurie de l’Aumoy à Epineu le Chevreuil (72)
* Concours local des poulinières suitées - **Samedi 07 Aout 2021** – Ecuries des Lays à St Gervais (85)
* Concours local des foals femelles et mâles - **Samedi 07 Aout 2021** – Ecuries des Lays à St Gervais (85)
* **Finale FPPL des poulinières suitées** – Dimanche 12 Septembre 2021 – Parc départemental de l’Isle Briand au Lion d’Angers (49)
* **Finale FPPL des foals femelles et mâles** – Dimanche 12 Septembre 2021 – Parc départemental de l’Isle Briand au Lion d’Angers (49)

# 2. Conditions d'admission

Le concours est ouvert aux poneys de toutes races inscrits dans leur stud-book respectif.

# 3. Horaires

Les horaires ainsi que toutes les informations relatives aux concours seront communiqués aux participants par mail ou disponibles sur le site internet de la FPPL : [www.fppl.fr](http://www.fppl.fr) à partir du mercredi précédent le concours

# 4. Conditions administratives et sanitaires

Les ponettes devront être présentées avec leur document d'accompagnement validé et portant mention des vaccinations obligatoires (à minima primo-vaccination contre la grippe équine + rappel à 1 mois). Les foals sont couverts par les documents de leur mère.

Covid - 19 :

En raison des conditions sanitaires actuelles, il sera demandé à chaque participant de respecter le protocole mis en place par la SHF.

EVH1 (rhinopneumonie équine) :

Le protocole contre la rhinopneumonie équine mis en place par la SHF est effectif jusqu'au 30 mai 2021, si ce protocole venait à être prolongé, il sera demandé aux participants de le respecter.

# 5. Harnachement – toilettes – présentation

* Les poneys sont toilettés : crinière nattée, queue faite ou nattée, et pieds parés au minimum.
* Pour les présentations en main, le présentateur doit porter soit une tenue de concours, soit un polo de l’association de race du poney, soit un polo FPPL.

# 6. Remise des numéros de têtières, Livrets, Toisage

* Au début du concours lors du dépôt des livrets au jury, les numéros de têtières seront remis aux concurrents. Les livrets seront rendus lors de la restitution des numéros de têtières à la fin du concours.
* Les contrôles du livret et de la puce seront effectués pour tous les poneys.

# 7. Déroulement des épreuves

## 7.1. Concours local des poulinières suitées

### Qualifications :

Sont qualifiées pour participer au concours local des poulinières suitées, les ponettes de toutes races, inscrites dans leur stud-book respectif, âgées de 3 ans et plus en 2021. Les ponettes OC sont admises à participer au concours dans les conditions identiques aux poneys de race mais elles seront hors classement.

Les ponettes faisant l’objet d’un transfert d’embryons sont admises dans les conditions suivantes : La mère génétique doit est présentée avec une (ou plusieurs) mère(s) porteuse(s) et le(s) poulain(s), sachant que la note du poulain correspondra à la moyenne des poulains présentés.

### Présentation en main et allures en liberté :

* Les poulinières doivent être présentées suitées de leur poulain de l’année. La notation du foal faisant partie de la note de la mère, il convient que celui-ci soit suffisamment manipulé pour pouvoir être jugé à l’arrêt et en mouvement, il devra pouvoir être tenu au licol. La poulinière doit être dans un état suffisant, les pieds parés et les crins nattés.
* Elle est présentée en main et en licol ou en filet.
* Les juments seront vues à l’arrêt au tableau puis au pas et au trot sur un aller-retour face au jury. Il peut être demandé de marcher et de trotter autour du triangle.
* Les allures des juments, accompagnées de leurs poulains, seront jugées en liberté dans le rond d’Havrincourt
* Les juments et leurs poulains seront notés à l’aide de la grille de jugement des poulinières suitées mise en place par la FPPL.

### Rappel et classement :

A l’issue des deux ateliers (« modèle » et « allures »), il est procédé à un rappel et le classement définitif est annoncé. Des récompenses sont attribuées au 1er quart de l’épreuve.

## 7.2. Concours local des foals

### Qualifications :

Sont qualifiés pour participer au concours local des foals mâles et femelles, les poulains de toutes races nés en 2021, inscrits dans leur stud-book respectif. Les foals OC sont admis à participer au concours dans les conditions identiques aux poneys de race mais ils seront hors classement.

### Présentation en main et allures en liberté :

* Les foals participant au concours local des foals, déjà présentés avec leurs mères pendant l’épreuve des poulinières, n’auront pas besoin de se représenter pour cette épreuve.
* Le foal est présenté accompagné de sa mère. Celui-ci doit être suffisamment manipulé pour pouvoir être jugé à l’arrêt et en mouvement, il devra pouvoir être tenu au licol. La poulinière est présentée en licol ou en filet.
* Les foals seront vus à l’arrêt au tableau puis au pas et au trot sur un aller-retour face au jury. Il peut être demandé de marcher et de trotter autour du triangle.
* Les allures des foals seront jugées en liberté dans le rond d’Havrincourt.
* Les foals seront notés à l’aide de la grille de jugement des foals mise en place par la FPPL.

### Rappel et classement :

A l’issue des deux ateliers (« modèle » et « allures »), il est procédé à un rappel et le classement définitif est annoncé. Deux classements sont établis : un classement des mâles et un classement des femelles. Des récompenses sont attribuées au 1er quart de chaque catégorie (mâle et femelle).